**Annexe n°3 – dossier d’accréditation, 2e partie**: BILAN – PERSPECTIVE – tableau synthétique

Pour chacun des items du tableau, l’établissement positionne la maturité de ses politiques ou dispositifs sur une échelle de 1 à 5 (du moins satisfaisant au plus satisfaisant). Il y ajoute un commentaire ainsi que les actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d’accréditation. Le cas échéant, indiquer « *sans objet »*.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **POLITIQUES ET DISPOSITIFS** | **BILAN** | | | | | | **COMMENTAIRES - ACTIONS** | |
| **Echelle de maturité** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **Commentaires sur le bilan, ainsi que, le cas échéant, actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d’accréditation** | |
| Domaine 1 : Formation et pédagogie  – cohérence interne de l’offre d’enseignement ;  – innovation pédagogique ;  – prise en compte de la diversification et de l’évolution des pratiques professionnelles ;  – prise en compte de la diversification et de l’évolution des compétences professionnelles ;   * interaction entre aspects théoriques et pratiques ; * le cas échéant, interaction entre les enseignements proposés par l’établissement qui relèvent de différents domaines ou disciplines artistiques ; * pédagogie de projet ; * autonomie de l'étudiant ; * préparation à l’insertion professionnelle ; * attractivité de l’offre d’enseignements ; |  |  |  | X  X  X | X  X  X  X  X  X  x | Une offre d’enseignement cohérente, plurielle et innovante, ouverte sur le monde, qui prend en compte tous les aspects du métier de comédien et l’évolution des pratiques, sans privilégier de chapelle, avec pour objectif de former des artistes libres et créatifs.  Une attention à maintenir sur les interactions entre les aspects techniques, théoriques et pratiques des enseignements par un dialogue renforcé entre les professeurs de l’école et les artistes invités.  Une place centrale donnée à l’accompagnement des étudiants vers l’autonomie, à travers une pédagogie de projet tout au long des trois années de formation et un responsable du suivi des projets personnels des élèves chargé de les orienter et les conseiller dans leur parcours artistique.  Une 3e année entièrement consacrée à des aventure artistique dans le cadre d’ateliers dirigés par des artistes invités ou des professeurs de l’école et réalisés dans les conditions d’une production professionnelle. | |
| Domaine 2 : Recherche  – état des activités de recherche artistique ;   * organisation et gouvernance de la recherche ;   – adossement de la formation à la recherche ;   * partenariats en matière de recherche ; * adéquation des financements aux besoins de la recherche ; * valorisation de la recherche ; |  |  | X  X | X  X | X  X | Le CNSAD est la seule école d’art dramatique nationale à délivrer un doctorat de recherche en art, né de la collaboration entre 6 grandes institutions (SACRe). L’organisation et la gouvernance de la recherche sont confiées à une équipe dédiée constituée d’un représentant de chaque institution partenaire. La recherche ne se limite pas au doctorat, le Conservatoire collabore également avec l’IDEFI-CreaTIC et le Labex Arts H2H (futurs ArTeC) sur des projets ponctuels.  L’articulation entre la recherche et la formation doit se renforcer. La création des « Séminaires de recherche » est une première étape. L’articulation entre la recherche et la formation de 1er cycle fait l’objet d’une réflexion dont l’objectif est de permettre aux acteurs de participer à des recherches sans en être simplement les objets.  La pérennisation, voire l’augmentation des moyens dédiés à la recherche reste un point de vigilance pour l’établissement.  Le doctorat SACRe est récent et la diffusion de la recherche doit s’intensifier. Le développement des liens entre les établissements au sein de SACRe permettra d’amplifier et de densifier scientifiquement la recherche et de lui donner davantage de visibilité. Les liens avec la formation, les captations et la participation à des événements scientifiques et culturel majeurs sont autant d’axes de développement de la valorisation de la recherche. | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l’établissement   * fonctionnement des instances de gouvernance ; * démarche qualité (délivrance du supplément au diplôme, mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements et des formations et prise en compte des résultats, dispositif d’auto- évaluation, etc.) ; * état du dialogue social ; * égalité, diversité et parité ; * caractère opérationnel de l’équipe pédagogique ; * caractère opérationnel de l’équipe administrative ; * caractère opérationnel des locaux et équipements ; | X | X | X  X | X | x  X | Les instances de gouvernance sont opérationnelles et se réunissent régulièrement.  Une démarche qualité reste à formaliser. Dans le cadre du Conseil des études, il est envisagé d’introduire de manière régulière ce point à l’ordre du jour.  Le dialogue social est fluide et ses instances sont réunies régulièrement. Il conviendra de prêter une attention particulière au maintien du dialogue social dans le contexte particulier d’un déménagement.  De nombreuses actions ont permis une diversification sociale et géographique des élèves. Le Conservatoire a mis en place une « Charte égalité femmes-hommes ».  Si l’objectif de 10 élèves par classe dans chacune des trois classes d’interprétation en 1re année est atteint, il ne l’est pas encore en 2e année principalement pour des raisons budgétaires et de locaux. Cette question reste un enjeu pour l’avenir.  Le Conservatoire doit poursuivre un travail de réflexion sur son organigramme et la prise en compte des enjeux liés au projet de déménagement à la Cité du Théâtre, qui engendre un besoin accru en personnel et des tensions fortes sur le plafond d’emploi et la masse salariale.  Sur le plan fonctionnel, les locaux actuels ne sont plus adaptés aux besoins pédagogiques du CNSAD et ne permettent aucun développement des cursus. Le déménagement futur à la Cité du Théâtre viendra remédier à cette situation. |
| Domaine 4 : Relation à l’étudiant  – diversité de la population accédant à la formation ;   * accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte) ; * condition de vie des étudiants ; * politique de stage et de mise en situation professionnelle ; * suivi de l’insertion professionnelle ; |  | X |  | X | X  X  x | Le Conservatoire a contribué à la création d’une classe préparatoire aux concours gratuite sur critères sociaux (Bobigny). Une seconde formation de ce type verra le jour à la rentrée 2019 (Arcueil). Les promotions actuelles représentent la diversité de la République et du monde.  Outre les instances de suivi pédagogique, les élèves du Conservatoire font l’objet d’un suivi très proche de la part des professeurs et de la directrice. Le renforcement de l’équipe de la direction des études permettra de renforcer encore ce suivi.  Le montant des bourses délivrées par le CROUS reste très insuffisant pour vivre décemment à Paris ce qui peut mettre en péril le parcours dans l’école de nouveaux profils sociaux et pose la question de leur accompagnement. Les mêmes questions se posent sur les logements malgré la signature de plusieurs accords (RIVP, CROUS).  Nombreuses mises en situation professionnelle au cours du cursus, et tout le long de la 3e année essentiellement tournée vers des ateliers réalisés dans des conditions professionnelles et faisant l’objet de présentations publiques.  Le suivi de l’insertion professionnelle des élèves du Conservatoire est assuré par le Jeune théâtre national, structure dédiée à cette mission. « La Rookerie », pépinière de jeunes compagnies, est un nouvel outil d’aide à la structuration. |
| Domaine 5 : Inscription territoriale  – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ;  – partenariats socio-professionnels ;  – partenariats institutionnels ;  – articulation avec l’environnement régional de formation supérieure ;  – actions en matière d’éducation artistique et culturelle ; |  |  |  |  | X  X  X  X  x | Dans le cadre de la formation au DNSPC, le Conservatoire a développé plus d’une trentaine de partenariats actifs avec des structures de création et de diffusion et des institutions culturelles et une quinzaine de partenariats avec des établissements d’enseignement.  Le Conservatoire est membre associé de la ComUE PSL et collabore par ailleurs avec plusieurs écoles supérieures d’art, l’IDEFI Creatic et le Labec Arts H2H.  Le Conservatoire a mis en place depuis les années 2000 un stage d’intervention en milieu scolaire et a créé en 2016 une formation post-diplôme d’Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS) commune aux 5 écoles d’art de PSL. De nombreuses actions sont par ailleurs menées en direction de la jeunesse et des publics scolaires |
| Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale  – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ;  – partenariats socio-professionnels ;  – partenariats institutionnels ;  – relations européennes ;  – relations internationales ; |  |  |  |  | X  X  X  X  x | Le Conservatoire s’inscrit dans un contexte national et international, tant du point de vue de la formation, de la recherche, que de l’activité artistique professionnelle. Il est impliqué dans les initiatives et les réseaux qui peuvent favoriser la rencontre et la circulation de la pensée.  Un grand nombre d’actions pédagogiques sont conçues et réalisées avec des institutions partenaires.  Le Conservatoire mène une politique active d’ouverture à l’Europe et au monde. Il est membre actif du réseau européen d’écoles supérieures d’art dramatique E :UTSA et porte actuellement un projet de partenariat stratégique européen au sein de ce réseau. Il est signataire de la charte ERASMUS +. En outre, des échanges pédagogiques sont organisés chaque année au sein d’un important réseau international. |